

Centre  
de services scolaire  
du Fer

Québec 



# RAPPORT ANNUEL

## 2019-2020



# Table des matières

INTRODUCTION.....	1
REDDITION DE COMPTE EN LIEN AVEC LE PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA REUSSITE .....	2
CONTEXTE DANS LEQUEL EVOLUE LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU FER.....	3
PRIORITES DES ETABLISSEMENTS.....	7
GESTION DE PROXIMITE .....	7
APPROCHE COLLABORATIVE.....	7
CLIMAT ORGANISATIONNEL .....	7
LES SERVICES.....	8
ÉVOLUTION DU BUDGET.....	12
RAPPORT EN LIEN AVEC L'APPLICATION DE LA LOI SUR LA GESTION ET LE CONTROLE DES EFFECTIFS DES ORGANISMES PUBLICS.....	15
RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ELEVE .....	17
SYNTHESE DES PLAINTES D'INTIMIDATION ET DE VIOLENCE PORTEES A L'ATTENTION DU DIRECTEUR GENERAL	18
RAPPORT SUR L'APPLICATION DU CODE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE APPLICABLE AUX COMMISSAIRES ....	18
ORIENTATIONS, OBJECTIFS OU CIBLES DETERMINES PAR LE MINISTRE .....	19
ORIENTATIONS, OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES PROPRES AU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE .....	20



## INTRODUCTION

L'année scolaire 2019-2020 passera sans contredit à l'histoire de l'Éducation et du Centre de services scolaire du Fer.

Les changements apportés à la gouvernance scolaire et la pandémie liée à la COVID-19 amenant un lot de changements et de défis auront fait partie de cette année dont nous nous souviendrons longtemps.

Entre la fin du mandat des commissaires en février et l'entrée en fonction du conseil d'administration le 15 octobre 2020, la fermeture des écoles en mars et les différents ajustements à mettre en place pour la rentrée scolaire 20-21, les membres du personnel du centre de services scolaire du Fer ont dû faire preuve d'une grande capacité d'adaptation, de créativité et de résilience. D'ailleurs nous saluons leur collaboration et leur compréhension et les en remercions.



#### REDDITION DE COMPTE EN LIEN AVEC LE PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA REUSSITE

Annuellement, le Centre de services scolaire du Fer doit préparer un rapport afin de rendre compte à la population de son territoire de la réalisation de son plan d'engagement vers la réussite et des résultats obtenus en fonction des objectifs et cibles qu'il comporte.

Le centre de services scolaire doit faire mention dans ce rapport, de manière distincte pour chacun de ses établissements, de la nature des plaintes qui ont été portées à la connaissance de son directeur général par les directions d'établissement.

Vous trouverez toutes ces informations dans ce qui suit, en plus de quelques informations pertinentes sur les activités du Centre de services scolaire du Fer.

Bonne lecture !

Le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) permet de partager, avec l'ensemble des intervenants éducatifs, des parents et de la communauté, une vision commune des constats et défis en vue de créer une mobilisation autour d'orientations et d'objectifs axés sur l'élève. Le Plan d'engagement vers la réussite permet ainsi de faire connaître ce que le centre de services scolaire entend faire pour assurer la réussite éducative de tous ses élèves, jeunes et adultes, et les efforts qui seront nécessaires pour y parvenir.

LE PEVR du centre de services scolaire répond à des orientations du Ministère, qui se concentrent sur la réussite de tous les élèves en priorisant la diplomation, la maîtrise du français et les élèves en difficulté. La création d'un environnement sain et sécuritaire pour les élèves et l'augmentation du nombre d'élèves en formation professionnelle est également parmi les priorités.

Il est très important de préciser qu'avec la mise en place du PEVR en 2018-2019, les écoles et centres ont procédé à la mise à jour de leur projet éducatif, en cohérence avec celui-ci.

Les directions d'établissement analysent leur situation pour chaque orientation ciblée par le Ministère afin d'identifier leurs forces et leurs zones de vulnérabilité.

# CONTEXTE DANS LEQUEL EVOLUE LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU FER

## TERRITOIRE

Le Centre de services scolaire du Fer est situé sur la rive nord du golfe Saint-Laurent et existe depuis 1998. Il est le résultat de la fusion des commissions scolaires de Sept-Îles, de Port-Cartier et de Fermont. Il dessert la clientèle francophone de son territoire.

Son territoire côtier s'étend sur 150 kilomètres auxquels s'additionne une partie au Nord. Sur la côte, se retrouve la municipalité de Port-Cartier comptant 6 400 habitants incluant le village de Pentecôte à 35 km vers l'ouest. Sept-Îles, toujours en bordure du fleuve, représente la plus grande municipalité de territoire avec sa population de 25 000 habitants (incluant le village de Gallix).

Le Centre de services scolaire du Fer compte également une communauté autochtone. Les Innus forment une population résidente de plus de 3 000 membres répartis en deux communautés (Uashat et Mani-Utenam). Uashat est adjacente à Sept-Îles, alors que Mani-Utenam est située à 14 km à l'est de la municipalité.

Dans le nord, la ville de Fermont, qui compte 2 500 habitants, une partie de Schefferville et la communauté de Matimekosh-Lac-John font aussi partie du territoire du Centre de services scolaire du Fer.

## COMMUNAUTE

Le secteur de la formation professionnelle est un joueur important dans le milieu afin de diplômer des travailleurs potentiels.

Notre service aux entreprises prend de plus en plus de place dans le milieu industriel, des grandes entreprises et des PME.

De plus, avec une nouvelle mesure aux règles budgétaires, le service aux entreprises a développé une offre en formation de base sur mesure pour les entreprises et leurs travailleurs.

## LES ECOLES ET CENTRES

La révision de la liste des écoles considérées en milieu défavorisé a amené des changements pour l'organisation en 2019-2020.

Trois établissements primaires ne sont plus considérés comme défavorisés et un nouveau l'est maintenant.

*Note : Lorsque nous faisons référence à la défavorisation, nous utilisons l'indice ministériel IMSE. Cette défavorisation peut prendre diverses formes (économique, sociale et culturelle).*

## CLIENTELE

La clientèle diminue depuis quelques années, ce qui a un impact sur la capacité financière et rend difficile la mise en place de l'organisation des services.

Nous avons une certaine stabilité en formation générale des adultes, mais nous subissons une baisse qui s'est accentuée en 2019-2020. La réalité du plein emploi ou presque, de la baisse démographique et l'ouverture d'un centre régional d'éducation des adultes à Uashat ont fait en sorte que la clientèle a fortement diminuée.

En formation professionnelle, la survie de certains DEP est questionnée. L'ouverture du Pavillon G.-Scherrer et ses trois nouveaux cours associés étaient porteurs d'espoir, mais le recrutement de clientèle demeure difficile.

À Sept-Îles, une clientèle autochtone importante fréquente nos écoles. Cette clientèle provient des deux communautés de Sept-Îles ainsi que des autres communautés de la Côte-Nord. Pour une partie de ces élèves, le français n'est pas la langue maternelle.

### CLIENTELE DE LA FORMATION GENERALE DES JEUNES

	15-16	16-17	17-18	18-19	19-20
Précolaire-Primaire	2 674	2 693	2 648	2 655	2 574
Secondaire	1 583	1 538	1 548	1 562	1 631
<b>Total / CSS</b>	<b>4 257</b>	<b>4 231</b>	<b>4 196</b>	<b>4 217</b>	<b>4 205</b>

### CLIENTELE DE LA FORMATION GENERALE DES ADULTES

	16-17	17-18	18-19	19-20
	864	797	701	528

### CLIENTELE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

	16-17	17-18	18-19	19-20
	334	289	356	357

Le DEP en Forage et dynamitage fonctionne bien avec au moins une cohorte pour 2020-2021.

Par contre, le DEP en Mécanique de véhicules lourds routiers peine à recruter suffisamment d'élèves. Une première cohorte de deux finissants a terminé en juin 2020. Une deuxième cohorte a débuté à l'automne 2020 avec 4 élèves. Malheureusement, un seul élève a terminé la première année et a demandé un transfert de programme vers Mécanique d'engins de chantier étant donné qu'il était maintenant seul dans son programme.

Une réflexion est à faire concernant ce programme et celui de Dessin industriel qui n'a toujours pas démarré cette année, et ce, pour une troisième année consécutive.

## Clientèle détaillée de la formation générale des jeunes

École	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Du Boisé		297	273	278	292	305	292	290
Maisonneuve	281	193	191	202	188	192	188	193
Mgr-Blanche	110	97	98	96	85	88	85	92
Jacques-Cartier	304	234	240	245	278	263	278	229
Gamache	351	359	349	372	368	365	368	365
Marie-Immaculée	406	356	360	347	317	292	317	272
Camille-Marcoux	291	198	198	184	174	206	174	202
Bois-Joli	224	232	219	207	201	179	201	168
<b>Sept-Îles / Primaire</b>	<b>1967</b>	<b>1944</b>	<b>1966</b>	<b>1928</b>	<b>1931</b>	<b>1903</b>	<b>1890</b>	<b>1811</b>
Manikoutai	400	360	357	359	330	339	330	368
Jean-du-Nord	787	761	706	700	726	759	726	787
<b>Sept-Îles / Secondaire</b>	<b>1187</b>	<b>1160</b>	<b>1121</b>	<b>1063</b>	<b>1059</b>	<b>1056</b>	<b>1098</b>	<b>1155</b>
<b>Secteur Sept-Îles</b>	<b>3154</b>	<b>3104</b>	<b>3087</b>	<b>2991</b>	<b>2990</b>	<b>2959</b>	<b>2988</b>	<b>2966</b>
Mère-d'Youville	285	306	314	301	288	300	288	287
St-Alexandre	215	186	171	196	200	181	200	179
Dominique-Savio	20	17	25	24	24	26	24	25
Notre-Dame	23	28	22	28	24	30	24	27
<b>Port-Cartier / Primaire</b>	<b>543</b>	<b>547</b>	<b>537</b>	<b>532</b>	<b>549</b>	<b>536</b>	<b>537</b>	<b>518</b>
CEL'A	384	390	377	348	369	348	369	356
<b>Port-Cartier / Secondaire</b>	<b>384</b>	<b>382</b>	<b>390</b>	<b>377</b>	<b>348</b>	<b>369</b>	<b>348</b>	<b>356</b>
<b>Secteur Port-Cartier</b>	<b>927</b>	<b>929</b>	<b>927</b>	<b>909</b>	<b>897</b>	<b>905</b>	<b>885</b>	<b>874</b>
Des Découvertes	226	209	214	213	209	228	209	245
<b>Fermont-primaire</b>	<b>226</b>	<b>230</b>	<b>209</b>	<b>214</b>	<b>213</b>	<b>209</b>	<b>228</b>	<b>245</b>
Horizon-Blanc	177	154	143	131	123	116	123	120
<b>Fermont-secondaire</b>	<b>177</b>	<b>163</b>	<b>154</b>	<b>143</b>	<b>131</b>	<b>123</b>	<b>116</b>	<b>120</b>
<b>Secteur Fermont</b>	<b>403</b>	<b>393</b>	<b>363</b>	<b>357</b>	<b>344</b>	<b>332</b>	<b>344</b>	<b>365</b>
<b>Total / Primaire</b>	<b>2736</b>	<b>2721</b>	<b>2712</b>	<b>2674</b>	<b>2693</b>	<b>2648</b>	<b>2655</b>	<b>2574</b>
<b>Total / Secondaire</b>	<b>1748</b>	<b>1705</b>	<b>1665</b>	<b>1583</b>	<b>1538</b>	<b>1548</b>	<b>1562</b>	<b>1631</b>
<b>Total / C.S.S.</b>	<b>4484</b>	<b>4426</b>	<b>4377</b>	<b>4257</b>	<b>4231</b>	<b>4196</b>	<b>4217</b>	<b>4205</b>

Source des données : Services éducatifs

## Clientèle détaillée de la formation professionnelle

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
<i>Charpenterie-menuiserie</i>	43	30	20	24	19	13
<i>Coiffure</i>	13	—	—	—	7	6
<i>Cuisine (AEP)</i>						11
<i>Dessin industriel</i>	9	10	10	6	1	0
<i>Esthétique</i>	13	16	13	6	14	13
<i>Électricité</i>	32	29	36	31	36	35
<i>Mécanique d'engins de chantier</i>	45	34	32	33	34	37
<i>Mécanique de véhicules lourds routiers</i>					4	6
<i>Mécanique industrielle</i>	30	30	29	35	30	43
<i>Secrétariat (inclut la formation à distance)</i>	32	24	34	30	45	38
<i>Soudage-montage</i>	42	39	33	32	31	32
<i>Santé, assistance, soins infirmiers</i>	24	33	36	37	47	38
<i>Santé, assistance, soins infirmiers-formation d'appoint</i>					1	0
<i>Comptabilité</i>	29	24	33	23	23	24
<i>Assistance à la personne en établissement de santé</i>	11	18	36	22	47	10
<i>Assistance à la personne en établissement et à domicile</i>						14
<i>Soutien aux soins d'assistance en établissement de longue durée</i>						17
<i>Forage et dynamitage</i>	—	12	22	10	17	20
<b>TOTAL</b>	<b>323</b>	<b>299</b>	<b>334</b>	<b>289</b>	<b>356</b>	<b>357</b>

Source des données 2017-2018 : Bilan 4 Charlemagne



## PRIORITES DES ETABLISSEMENTS



- Le suivi des résultats des élèves et des autres données pouvant nous orienter dans nos actions.
- Un climat bienveillant et sécuritaire.
- Les pratiques pédagogiques et éducatives.
- Les besoins particuliers des élèves.
- L'harmonisation des pratiques et la concertation.
- Le développement professionnel.
- L'application de mesures universelles jugées efficaces pour l'ensemble des élèves.

## GESTION DE PROXIMITE



La petite taille de notre organisation permet d'avoir une gestion de proximité : Toutes les directions siègent au comité consultatif de gestion et ont l'occasion d'intervenir régulièrement afin d'améliorer nos processus de gestion et de faire part des besoins de leur milieu.

La majorité des directions d'école et toutes les directions de service participent au comité de répartition des ressources.

## APPROCHE COLLABORATIVE



L'implantation des approches collaboratives se poursuit afin d'améliorer nos pratiques et favoriser le développement professionnel du personnel.

Nous avons poursuivi notre implication dans le projet CAR (collaborer-apprendre-réussir), encadré par le CTREQ et supporté par la Fondation Lucie et André Chagnon.

Presque toutes les directions d'établissement participent à ce projet.

## CLIMAT ORGANISATIONNEL



Le climat relationnel dans les différents établissements et au centre administratif est positif. Nous percevons toutefois que le sentiment d'appartenance des membres du personnel est plus fort au sein de chacun des établissements et secteurs, plutôt qu'envers l'ensemble du centre de services scolaire.

Avec les parties syndicales et les associations, les relations sont respectueuses et la recherche de solutions est priorisée.

Les différents comités prévus sont en place et fonctionnent bien.



## SERVICES EDUCATIFS

Au niveau des services éducatifs, avec un effectif réduit, nous devons prioriser annuellement les dossiers afin de répondre aux besoins des élèves et du personnel. Pour l'aspect de formation du personnel, la situation reste un peu complexe. Le budget, les libérations du personnel, le nombre de journées pédagogiques, le peu de conseillers pédagogiques, l'éloignement et l'accompagnement à distance sont des contraintes à gérer. Nous devons sans cesse faire preuve de créativité. Cependant, nos écoles, avec leurs approches collaboratives, permettent au personnel de se développer professionnellement et d'ainsi prendre conscience de leurs nombreuses compétences. L'équipe des services pédagogiques et complémentaires participe aux rencontres des équipes collaboratives dans le but de les soutenir et les outiller. Plusieurs modalités de formation et d'accompagnement sont à poursuivre et à développer telles que la visioconférence, les capsules vidéo, les webinaires et la modélisation en classe. Un dossier qui nous préoccupe et qui nécessite continuellement réflexion, adaptation et créativité est celui des services aux élèves en difficulté. Nous supportons les écoles dans les cas complexes, mais la distribution des ressources reste toujours un élément de réflexion. La grande partie de notre marge de manœuvre budgétaire est dédiée aux élèves.

## RESUME DES PRIORITES 2019-2020

- ✓ Intégration de l'approche Réponse à l'intervention (RàI) dans nos pratiques;
- ✓ Promotion des pratiques probantes;
- ✓ Déploiement des référentiels ministériels (lecture, écriture, mathématiques);
- ✓ Soutien aux enseignants en vue d'une harmonisation des pratiques;
- ✓ Échanges et support auprès des enseignantes de maternelle 4 ans;
- ✓ Accompagnement des équipes-écoles dans la mise en place de leur plan d'action en lien avec les nouveaux investissements;
- ✓ Modélisation en salle de classe quant aux activités en programmation et en robotique;
- ✓ Accompagnement relatif aux programmes de formation (ILSS, CAPS, PFEQ modifié);
- ✓ Aide à l'organisation des services directs aux élèves;
- ✓ Accompagnement du personnel enseignants sur la différenciation pédagogique en situation d'apprentissage et d'évaluation;
- ✓ Soutien aux directions en lien avec la qualité du plan d'intervention;
- ✓ Support pour la préparation et l'administration des épreuves ministérielles.





TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

Le départ à la retraite du coordonnateur aux services informatiques et au transport nous a obligé à revoir la structure organisationnelle du service informatique et à assurer la transmission des savoirs à son remplaçant.

En période COVID, les services informatiques doivent répondre à plusieurs besoins techniques pour assurer la fiabilité du télétravail pour certains employés et l'efficacité des équipements pour les enseignants s'appropriant le téléenseignement.

Le maintien et la gestion du parc informatique dans les écoles sont à poursuivre et une importance est accordée à la sécurité de l'information dans l'utilisation des voies numériques. Plusieurs dossiers touchant les écoles sont aussi à supporter, tels que le codage, les outils d'aide technologique, les projets multimédias, la robotique, le portail Mozaïk, l'utilisation du pédago-numérique, l'achat d'équipements numériques, etc.

En 2019-2020, la Commission scolaire du Fer a retenu les services professionnels d'un consultant pour l'élaboration d'un plan directeur en ressources informationnelles (PDRI). Cette action découle du lancement de Système intégré de gestion des ressources informationnelles (SIGRI) pour l'ensemble des organismes publiques.



TRANSPORT

	AUTOBUS	Nombre d'élèves transportés	
		Matin et soir	Midi
2014-2015	33	2 138	776
2015-2016	33	2 036	710
2016-2017	33	2 003	668
2017-2018	32	2 013	689
2018-2019	32	2 096	666
<b>2019-2020</b>	<b>32</b>	<b>2 091</b>	<b>657</b>

Source des données : Service du transport scolaire

Note : Dans ce dénombrement, nos partenaires sont inclus : Commission scolaire Eastern Shores (Écoles Queen Elizabeth, Flemming, Riverview, école anglaise de Fermont) et l'Institut d'Enseignement de Sept-Îles.

**Les mesures sanitaires en lien avec la COVID-19 ont commandé des adaptations très importantes dans le transport scolaire.**

SERVICES DE GARDE

	16-17	17-18	18-19	19-20
Élèves utilisateurs	1 692	1 689	1 759	<b>1 778</b>
% de la clientèle	62,8%	63,9%	66,3%	<b>69,1%</b>
% d'utilisateurs réguliers	55,1%	55,4%	56,0%	<b>57,9%</b>
% d'utilisateurs sporadiques	38,2%	37,2%	37,6%	<b>35,8%</b>
% de dîneurs	6,7%	7,4%	6,5%	<b>6,2%</b>

Source des données : Services éducatifs

**Des services de garde d'urgence ont dû être mis en place afin de palier à la fermeture des écoles et permettre aux employés des services essentiels de répondre aux besoins de la population.**

**Une école de chacun de nos 3 secteurs a offert un service de garde d'urgence, pour un total d'une trentaine d'inscriptions quotidiennes.**



## RESSOURCES FINANCIERES

Depuis avril 2019, nous transmettons au ministère des rapports mensuels sur les résultats financiers.

Également, depuis le 13 mars 2020, nous devons recenser l'intégralité des coûts supplémentaires directement associés à la COVID-19 et transmettre mensuellement l'information au ministère.

Nous avons donc dû modifier nos façons de faire et développer des rapports financiers pour répondre à ces demandes.

Encore cette année, nous avons vécu des absences au niveau du personnel qui ont ralenti nos opérations courantes en matière de suivis, de redditions de compte aux écoles et planification.

Le ministère a continué d'attribuer différentes allocations dédiées aux écoles. Ces allocations offrent un soutien supplémentaire aux enseignants et aux élèves.

Nous devons faire face à un enjeu important au niveau d'une créance de la taxe scolaire qui pourrait avoir un impact financier futur.

Au global, notre budget représente environ 74 millions annuellement.



ÉVOLUTION DU BUDGET

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Subventions du Ministère	53 395 386 \$	55 826 715 \$	59 015 337 \$	62 615 468 \$
Taxes scolaires	10 512 423 \$	10 666 069 \$	9 096 699 \$	7 180 354 \$
Autres revenus	4 443 891 \$	4 474 428 \$	5 192 328 \$	4 721 153 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>68 351 700 \$</b>	<b>70 967 212 \$</b>	<b>73 304 364 \$</b>	<b>74 516 975 \$</b>
Activités d'enseignement et de formation	30 015 731 \$	30 726 453 \$	31 693 256 \$	32 072 278 \$
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	15 746 006 \$	17 052 568 \$	18 090 761 \$	18 193 445 \$
Activités d'appoint (transport, cafétéria, service de garde)	5 631 218 \$	5 651 812 \$	5 856 470 \$	5 774 943 \$
Activités administratives (gestion, perfectionnement, services corporatifs)	3 097 818 \$	3 399 343 \$	3 545 114 \$	3 546 380 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	6 760 466 \$	7 088 484 \$	7 113 330 \$	6 788 616 \$
Activités connexes (résidences, financement, sécurité d'emploi, rétroactivité, projets spéciaux, droits de scolarité hors réseau, provision pour créances douteuses)	735 762 \$	1 438 973 \$	939 756 \$	870 162 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	2 681 583 \$	2 886 083 \$	3 210 419 \$	3 286 465 \$
Variation de la provision pour avantages sociaux futurs	58 495 \$	173 576 \$	(33 544) \$	(231 293) \$
Service de la dette	2 244 054 \$	2 427 676 \$	2 723 742 \$	2 965 472 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>66 971 133 \$</b>	<b>70 844 968 \$</b>	<b>73 139 304 \$</b>	<b>73 266 468 \$</b>
<b>Surplus de l'exercice</b>	<b>1 380 567 \$</b>	<b>122 244 \$</b>	<b>165 060 \$</b>	<b>1 250 507 \$</b>
<b>Surplus accumulés</b>	<b>3 922 898 \$</b>	<b>4 045 142 \$</b>	<b>4 210 202 \$</b>	<b>5 460 709 \$</b>

## RESSOURCES MATERIELLES

L'âge moyen des bâtiments de notre parc immobilier est de 48 ans. Tout comme pour le reste du parc immobilier québécois, nous sommes à rattraper un important retard au niveau de l'entretien et du maintien de nos actifs immobilier. Ainsi, des sommes importantes sont présentement investies afin de rétablir l'état physique de nos actifs afin d'assurer la santé et la sécurité des personnes, de poursuivre son utilisation aux fins auxquelles il est destiné, de réduire la probabilité de défaillance et de contrer sa vétusté physique.

La possibilité de rattraper ce déficit de maintien d'actif via de gros projets de construction a été grandement réduite cette année en raison de la COVID-19.

Ainsi, plusieurs grands chantiers de construction prévus à l'été 2020 ont été reportés à la prochaine année financière. Cette décision a été prise au printemps 2020, afin d'éliminer le risque de ne pas pouvoir livrer certains travaux critiques pour la rentrée scolaire et la période nécessitant du chauffage.

Nous voulions éliminer le risque de devoir fermer des écoles.

## L'ANNÉE 2019-2020 A ÉTÉ PONCTUÉE DE PLUSIEURS AJUSTEMENTS, INCLUANT :

- La création d'un poste de direction des ressources matérielles. La direction des ressources matérielles étaient auparavant conciliées avec celle des ressources financières.
- L'ajustement et la mise en place d'une multitude de mesures pour prévenir la propagation de la COVID-19 avec la réouverture de nos écoles primaires au printemps.
- Le déploiement d'un programme d'échantillonnage et d'analyse pour déterminer la concentration de plomb dans l'eau potable de nos écoles primaires.

## PRINCIPAUX TRAVAUX COMPLETES EN 2019-2020

- Phase 2 de travaux de réfection majeurs aux résidences du personnel de Fermont.
- Phase 1 de travaux de réfection majeurs à l'école Marie-Immaculée.
- Phase 1 de travaux de réfection majeurs à l'école Jacques-Cartier.
- Phase 2 de travaux des travaux sur l'enveloppe extérieure de Dominique-Savio.
- Phase 1 de travaux de réfection majeurs au centre éducatif l'Abri.
- Nouvelle salle des filtres de la piscine à l'école secondaire Jean-du-Nord.



## RESSOURCES HUMAINES

La COVID-19 a eu un grand impact sur le service des ressources humaines qui a dû mettre en place rapidement des services de garde d'urgence pendant la fermeture des écoles et par la suite, coordonner avec les directions d'établissement la réouverture des écoles primaires et des centres de formation générale des adultes et professionnelle.

La santé, la sécurité et le bien-être de nos employés sont au cœur de nos préoccupations. Les règles sanitaires sont appliquées avec brio dans les milieux grâce à la collaboration de tous.

Malgré cette période particulière, les priorités habituelles comme le recrutement, la rétention et la valorisation du personnel sont demeurées bien présentes.

Plusieurs postes de professionnels et d'employés de soutien sont difficiles à combler et nous vivons une pénurie d'enseignants et de suppléants. Heureusement, nous pouvons compter sur une cohorte d'étudiants en enseignement primaire et préscolaire de l'UQAC pour prendre la relève dans certains milieux.

L'embauche d'une nouvelle conseillère en gestion de personnel fut nécessaire afin de répondre aux nombreux besoins de l'organisation, notamment au niveau de la gestion de l'assiduité et du recrutement. Des travaux de développement ont été amorcés et se poursuivront dans les prochains mois afin d'améliorer certaines procédures et systèmes en lien avec le service de la paie.

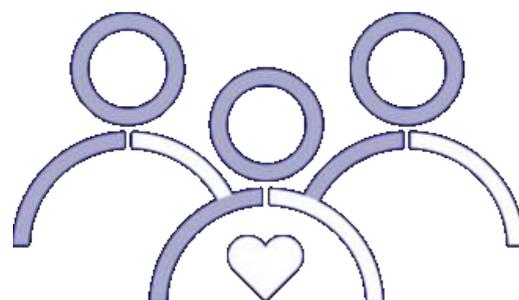
La gestion de l'assiduité au travail demeure un défi de taille. L'amélioration de la gestion des absences et le support offert aux employés lors de leur retour au travail ont fait partie des priorités. Ce support a contribué à écarter certaines invalidités en raison de réaffectations dans d'autres quarts d'emploi lorsque possible.

Tout au cours de l'année scolaire, il faut procéder au remplacement des employés réguliers qui s'absentent à court, moyen ou long terme, selon le portrait suivant :

	15-16	16-17	17-18	18-19	19-20
<i>Invalidités, lésions professionnelles ou accidents automobiles</i>	107	117	141	132	104
<i>Congés et congés partiels sans traitement</i>	93	63	95	70	98
<i>Congés de maternité et prolongation sans traitement</i>	32	54	49	50	46
<i>Retraites progressives</i>	3	6	11	8	9
<i>Congés sabbatiques à traitement différé</i>	4	3	2	3	3
<i>Départ à la retraite</i>	18	10	13	13	23

Source des données : Service des ressources humaines

Tous ces mouvements ont amené à procéder à l'engagement, au réengagement, à la mutation ou à la promotion de plus de 280 personnes.



## RAPPORT EN LIEN AVEC L'APPLICATION DE LA LOI SUR LA GESTION ET LE CONTROLE DES EFFECTIFS DES ORGANISMES PUBLICS

Cette loi mentionne qu'un organisme public doit faire état de l'application des dispositions prévues dans son rapport annuel. Cet état doit notamment présenter le niveau de l'effectif et sa répartition par catégories d'emploi.

Lorsqu'un organisme public s'est vu attribuer un niveau d'effectif, il doit de plus :

1. Indiquer si ce niveau a été respecté et, dans la négative, mentionner l'ampleur du dépassement ainsi que les moyens pris pour rectifier la situation;
2. Incrire les renseignements relatifs aux contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus déterminés par le Conseil du trésor.

### PARTIE 1 – Niveau d'effectif

Pour le Centre de services scolaire du Fer, la cible pour le niveau d'effectif a été respectée. Les tableaux ci-dessous le démontrent.

#### ANNÉE DE RÉFÉRENCE

	JANVIER À DÉCEMBRE 2014			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
Personnel d'encadrement	60 173,52	0,00	60 173,52	38
Personnel professionnel	48 520,05	0,00	48 520,05	40
Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
Personnel enseignant	582 120,00	1 861,58	583 981,57	684
Personnel de bureau, technicien et assimilé	361 641,01	279,76	361 920,76	430
Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	71 701,86	480,80	72 182,66	83
Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
<b>Total</b>	<b>1 124 156,44</b>	<b>2 622,13</b>	<b>1 126 778,57</b>	<b>1 275</b>

#### 2019-2020

	AVRIL 2019 À MARS 2020			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
Personnel d'encadrement	62 812,40	0,00	62 812,40	43
Personnel professionnel	52 517,77	0,00	52 517,77	41
Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
Personnel enseignant	579 103,33	3 283,81	582 387,14	732
Personnel de bureau, technicien et assimilé	355 732,65	826,53	356 559,18	443
Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	63 638,65	981,03	64 619,67	71
Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
<b>Total</b>	<b>1 113 804,80</b>	<b>5 091,37</b>	<b>1 118 896,17</b>	<b>1 330</b>

## PARTIE 2 – Contrats de service

Contrats de service octroyés en 2019-2020 ayant une dépense de 25 000 \$ et plus et faisant l'objet d'une reddition de compte au Conseil du trésor

Titre et/ou Objet du contrat	Entreprise	Période	\$	Motifs justifiant l'autorisation
Service d'entretien ménager 2020-2023 – École Maisonneuve	2852-9006 Québec Inc.	2020-06-10 au 2023-06-30	151 800 \$	Contrat traditionnellement confié à l'externe
Service d'entretien ménager 2020-2022 – École Bois-Joli	2852-9006 Québec Inc.	2020-06-10 au 2022-06-30	156 000 \$	Contrat traditionnellement confié à l'externe
Service d'entretien ménager 2020-2023 Manikoutai et Centre A.W.-Gagné	Maintenance Eureka Ltée	2020-06-08 au 2023-06-30	672 655 \$	Contrat traditionnellement confié à l'externe
Service d'entretien ménager 2020-2023 – École du Boisé	Maintenance Eureka Ltée	2020-06-08 au 2023-06-30	231 000 \$	Contrat traditionnellement confié à l'externe
Rénovation de 5 logements / Résidence du personnel de Fermont / Choix de la firme d'ingénierie	Stantec Experts-Conseils Ltée	2020-02-20 au 2021-01-31	37 960 \$	Expertise spécifique confiée à l'externe
Rénovation des blocs sanitaires / CE de Fermont / Choix de la firme d'architecture	Sublime Architecture Inc.	2020-02-03 au 2020-09-30	38 937 \$	Expertise spécifique confiée à l'externe
Services professionnels en ingénierie / Construction d'un gymnase et rénovation intérieure de l'école Mgr-Blanche	Groupe-Conseil TDA Inc.	2020-01-22 au 2021-08-15	212 865 \$	Expertise spécifique confiée à l'externe
Services professionnels en architecture / Construction d'un gymnase et rénovation intérieure de l'école Mgr-Blanche	BGLA Architecture + Design Urbain	2020-01-22 au 2021-08-15	247 279 \$	Expertise spécifique confiée à l'externe
Mise à niveau d'une foreuse / Centre multifonctionnel	Solution Mécanique Diesel Inc.	2019-12-02 au 2020-04-30	68 182 \$	Cette maintenance requiert une expertise que nous n'avons pas à l'interne
Rénovation des blocs sanitaires / CE de Fermont / Choix de la firme d'ingénierie	Stantec Experts-Conseil Ltée	2019-12-02 au 2020-09-30	32 000 \$	Expertise spécifique confiée à l'externe
Firme d'ingénierie / Mise à niveau des services / École Marie-Immaculée	LGT Inc.	2019-10-28 au 2020-11-30	98 250 \$	Expertise spécifique confiée à l'externe
Firme d'ingénierie / Mise à niveau des services / École Jacques-Cartier	LGT Inc.	2019-10-28 au 2020-11-30	98 250 \$	Expertise spécifique confiée à l'externe
Firme d'architecture / Mise à niveau des services / École Jacques-Cartier	DMG Architecture	2019-10-28 au 2020-11-30	47 700 \$	Expertise spécifique confiée à l'externe
Firme d'architecture / Mise à niveau des services / École Marie-Immaculée	DMG Architecture	2019-10-28 au 2020-11-30	50 700 \$	Expertise spécifique confiée à l'externe
Firme d'architecture / Rénovation de l'enveloppe extérieure et remplacement des appareils d'éclairage intérieur / CEL'A	Les Architectes Proulx et Savard Inc.	2019-10-28 au 2020-11-30	71 627 \$	Expertise spécifique confiée à l'externe
Firme d'ingénierie / Rénovation des services / École Manikoutai	LGT Inc.	2019-10-28 au 2020-11-30	94 050 \$	Expertise spécifique confiée à l'externe
Firme d'ingénierie / Rénovation de l'enveloppe extérieure et remplacement des appareils d'éclairage intérieur / CEL'A / Spécialité mécanique et électrique	LGT Inc.	2019-10-28 au 2020-11-30	55 000 \$	Expertise spécifique confiée à l'externe
Déneigement 2019-2021 / École Mère d'Youville et CEL'A	Bois de Chauffage Côte-Nord	2019-09-30 au 2021-06-30	68 500 \$	Contrat traditionnellement confié à l'externe
Service d'entretien ménager 2019-2022 / Pavillon G. Scherrer	2852-9006 Québec Inc.	2019-09-01 au 2022-06-30	73 100 \$	Contrat traditionnellement confié à l'externe
Réfection de l'enveloppe extérieure des résidences de Fermont phase II / Contrôle qualitatif des matériaux	Englobe	2019-08-19 au 2019-11-30	33 724 \$	Expertise spécifique confiée à l'externe
Rénovation extérieure et intérieure / 3 maisons à Fermont / Choix de la firme d'ingénierie	LGT Inc.	2019-07-09 au 2019-12-31	28 200 \$	Expertise spécifique confiée à l'externe
Service d'entretien ménager 2019-2022 / École JDN	Maintenance Eureka Ltée	2019-07-01 au 2022-06-30	687 000 \$	Contrat traditionnellement confié à l'externe

## RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

### Le Protecteur de l'élève

La fonction de protecteur de l'élève a été introduite dans la Loi sur l'instruction publique afin de permettre à un élève ou ses parents insatisfaits du traitement d'une plainte de s'adresser à une ressource désignée par le centre de services scolaire.

Si après avoir franchi toutes les étapes prévues par le Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents, ceux-ci demeurent insatisfaits, le Protecteur de l'élève peut recevoir la plainte et l'analyser. Il jugera de sa recevabilité, fera enquête et, au besoin, proposera des correctifs.

Malheureusement, malgré de nombreux appels de candidatures, le poste de protecteur de l'élève est demeuré vacant en 2019-2020. Les dossiers relevant de sa compétence ont été reçus par la responsable du traitement des plaintes du Centre de services scolaire, et au besoin nous avons fait appel à l'ancien Protecteur de l'élève ou au Protecteur de l'élève d'un autre centre de services scolaire de la région.

### PLAINTES OFFICIELLES

Au cours de l'année scolaire 2019-2020, deux formulaires de plainte ont été reçus.

#### PLAINTÉ #1

Insatisfaction des parents en lien avec la gestion d'une situation vécue à l'école par leur fils.  
Transmise au Protecteur de l'élève du Centre de services scolaire de l'Estuaire.  
La plainte est jugée recevable et fondée.

#### PLAINTÉ #2

Insatisfaction des parents en lien avec les services scolaires dispensés à leur enfant.  
Transmise au Protecteur de l'élève ayant quitté ses fonctions au Centre de services scolaire du Fer, qui a gentiment accepté de traiter le dossier.  
La plainte est jugée non fondée.

### Autres interventions

Durant l'année scolaire 2019-2020, la responsable du traitement des plaintes a également été sollicitée à 17 reprises relativement :

- ✓ A des insatisfactions de parents en lien avec des sanctions ou suspensions d'élèves.
- ✓ Au classement des élèves.
- ✓ À des choix de cours non honorés.
- ✓ À des commentaires du personnel.
- ✓ À des situations de conflits entre enfants.

## SYNTHESE DES PLAINTES D'INTIMIDATION ET DE VIOLENCE PORTEES A L'ATTENTION DU DIRECTEUR GENERAL

Cette obligation légale découle de la Loi 56 pour contrer l'intimidation et la violence à l'école. Cette loi a été adoptée en juillet 2012 et les travaux de mise en œuvre ont été faits au cours de l'année 2012-2013. La loi oblige les écoles à avoir un plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation depuis la fin de décembre 2012. Toutes nos écoles ont un plan de lutte.



De plus, le centre de services scolaire doit faire mention dans ce rapport, de manière distincte pour chacune de ses écoles, de la nature des plaintes relatives à un acte d'intimidation et de violence qui ont été portées à la connaissance du directeur général. Des précisions sur les interventions qui ont été faites doivent être détaillées. Il doit aussi y être mentionné le nombre de ces plaintes qui ont été transférées au protecteur de l'élève.

Dans le sens du Règlement sur la procédure d'examen des plaintes, aucune situation menant à une insatisfaction n'a été portée à l'attention du protecteur de l'élève, donc par le fait même au directeur général.

Il est important de signaler que les écoles prennent tous les moyens dont elles disposent, lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est signalé ou dénoncé, afin de régler la problématique.

## RAPPORT SUR L'APPLICATION DU CODE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE APPLICABLE AUX COMMISSAIRES

Avant la mise en vigueur de la loi modifiant la gouvernance scolaire qui a mis fin au mandat des commissaires en février 2020, la commission scolaire devait, en lien avec l'application du code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires, faire état dans son rapport annuel du nombre de cas traités et de leur suivi, des manquements constatés au cours de l'année par les instances disciplinaires, de leur décision et des sanctions imposées par l'autorité compétente ainsi que du nom des commissaires déchus de leur charge par un tribunal au cours de l'année.

Pour 2019-2020, aucun cas n'a été traité.

## ORIENTATIONS, OBJECTIFS OU CIBLES DETERMINES PAR LE MINISTRE

En vertu de l'article 459.2 de la LIP, le ministre peut déterminer, pour l'ensemble des centres de services scolaires ou en fonction de la situation de l'un ou de certains d'entre eux, des orientations, des objectifs ou des cibles devant être pris en considération dans l'élaboration du plan d'engagement vers la réussite. Pour la période couverte par le plan stratégique du ministère, soit du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2022, le ministre a déterminé les deux orientations suivantes dont les centres de services scolaires doivent tenir compte dans leur plan d'engagement vers la réussite :

- **Contribuer à rehausser et maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire du centre de services scolaire.**
- **Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour.**

Les centres de services scolaires doivent également intégrer les **cinq objectifs** suivants dans leur plan d'engagement vers la réussite :

Objectif national 2030	Cible intermédiaire 2022	Situation de départ au Québec	Indicateur
Réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves.	<p><u>Garçons et filles</u> : écart de 6,1 points pour l'ensemble des réseaux.</p> <p><u>EHDAA et régulier</u> : écart de 25,3 points pour le réseau public seulement.</p> <p><u>Écoles défavorisées</u> : écart de 6,5 points pour le réseau public seulement.</p> <p><u>Élèves issus de l'immigration 1<sup>re</sup> génération</u> : écart de 3 points.</p>	<p><u>Garçons et filles</u> : écart de 10,1 points pour l'ensemble des réseaux.</p> <p><u>EHDAA et régulier</u> : écart de 34,1 points pour le réseau public seulement.</p> <p><u>Écoles défavorisées</u> : écart de 8,9 points pour le réseau public seulement.</p> <p><u>Élèves issus de l'immigration 1<sup>re</sup> génération</u> : écart de 4,1 points (Cohorte 2008-2009).</p>	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans.
Ramener à 10% la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public.	Ramener à 11,4% la proportion d'élèves entrants à 13 ans ou plus au secondaire, dans un réseau public.	12,6% (Cohorte 2016-2017).	Part des élèves de 13 ans ou plus, au moment de leur entrée au secondaire (réseau public).
Porter à 90% la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification, et à 85% la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP).	Porter à 84% la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.	78,8% (Cohorte 2008-2009).	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans.
Porter à 90% le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 <sup>e</sup> année du primaire, dans le réseau public.	Les centres de services scolaires doivent définir une cible pour 2022 à partir des données analysées à l'examen de juin 2017.	S.O.	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 <sup>e</sup> année du primaire.
Faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant.	Faire en sorte que 85% des bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant.	68% des bâtiments sont dans un état satisfaisant.	Indice d'état des bâtiments du parc immobilier.

## ORIENTATIONS, OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES PROPRES AU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Le centre de services scolaire doit rendre compte à la population de son territoire, de la réalisation de son PEVR et des résultats obtenus en cohérence avec les buts fixés par le ministre.

### ORIENTATION 1

Augmenter la diplomation et la qualification des élèves jeunes et adultes



#### Objectif 1.1

Augmenter le nombre d'élèves sortants avec un diplôme ou une attestation de qualification avant l'âge de 20 ans à 76% d'ici 2022.

#### Taux de diplomation 7 ans après l'entrée au secondaire

Situation de départ	Résultats obtenus									Cible
	2007-2008	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
Global	66,3%	66,3%	65,0%	67,4%	69,5%	70,1%	72,8%	74,0%	74,6%	76,0%
Garçons	58,0%	62,6%	65,9%	67,6%	64,0%	63,8%	69,2%	71,3%	68,3%	70,0%
Filles	74,5%	69,9%	67,6%	65,9%	74,3%	76,4%	76,9%	76,8%	81%	80,0%
Formation professionnelle	1,5%	1,3%	2,9%	2,8%	4,1%	2,0%	1,6%	1,8%	2,4%	1,7%

Source des données : MELS-Statistiques AGIR et autres

2015-2016 et 2016-2017 : Tableaux CAR

#### Objectif 1.2

Augmenter d'ici 2022, le nombre d'élèves sortants, avec un diplôme (DES ou DEP) avant l'âge de 20 ans à 71%.

#### Taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans

Types de diplôme ou qualification	Cohorte 2009-2010 suivie jusqu'en 2015-2016	Cohorte 2010-2011 suivie jusqu'en 2016-2017	Cohorte 2011-2012 suivie jusqu'en 2017-2018	Cohorte 2012-2013 suivie jusqu'en 2018-2019	Cible 2022
Diplôme et qualification	70,0%	71,2%	74,1%	74,4%	76%
Diplôme (DES ou DEP)	65,9%	N/D	N/D	N/D	71%

Source statistiques MEES, janvier 2018

#### Objectif 1.3

Augmenter le taux de réussite des élèves aux épreuves uniques ministérielles à 90% d'ici 2022.

#### INDICATEUR ET CIBLE

Taux de réussite aux épreuves uniques ministérielles

2015-2016	2016-2017	2017-2018	Cible 2022
89,5%	90,2%	N/A	90%

Source statistiques MEES, AGIR janvier 2018

#### Objectif 1.4

Diminuer le taux de décrochage pour passer à 8% d'ici 2022.

#### INDICATEUR ET CIBLE

Réduire le taux de décrochage

2016-2017	2017-2018	2018-2019	Cible 2022
10,5%	10,2%	10,1%	8%

Source statistiques projet CAR

## SUIVI DES MOYENS MIS EN PLACE POUR L'ORIENTATION 1

- ✓ Mise en place du système Lumix et des tableaux de bord du projet CAR, qui permettent de vérifier, en temps réel, les résultats des élèves, le taux d'absentéisme, la persévérance scolaire, et ce, en pouvant discriminer les données. Les directions d'école utilisent ces données pour le suivi de leur projet éducatif, l'accompagnement de leur personnel et le suivi des élèves en difficulté.
- ✓ Le centre de services scolaire s'est impliqué dans le projet CAR de la Fondation Chagnon. Le projet « CAR : collaborer, apprendre, réussir » vise le renforcement des expertises professionnelles des gestionnaires et des enseignants et la mise en place de cultures collaboratives au sein des équipes-écoles. Le développement de ce leadership pédagogique poursuit un objectif principal : améliorer la réussite des élèves et le taux de diplomation.
- ✓ Accompagnement des directions par une conseillère pédagogique pour faciliter l'interprétation des données et supporter l'identification, par les directions d'établissement et les équipes-écoles, des zones de vulnérabilité sur lesquelles celles-ci peuvent agir.
- ✓ Consolidation et amélioration du dépistage et de l'accueil des élèves qui entrent à l'école et qui ont des besoins particuliers, en collaboration avec les intervenants du réseau de la santé.
- ✓ Bonification des activités de passage du primaire au secondaire, particulièrement pour la communication des informations aux intervenants scolaires.
- ✓ Poursuite de l'implication et de la collaboration avec l'instance régionale sur la persévérance : le Comité RAP.





## ORIENTATION 2

Dans un souci d'équité, améliorer la réussite des élèves aux besoins particuliers

### Objectif 2.1

Réduire l'écart de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans en faveur des filles par rapport aux garçons à 5% d'ici 2022.

### Objectif 2.2

Réduire l'écart de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans en faveur des élèves réguliers par rapport aux EHDAA à 35% d'ici 2022.

### Objectif 2.3

Réduire l'écart de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans en faveur des élèves venant d'écoles favorisées par rapport aux élèves provenant d'écoles défavorisées à 20% d'ici 2022.

### Objectif 2.4

Réduire l'écart de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans en faveur des élèves immigrants (1<sup>re</sup> génération) par rapport aux élèves non immigrants à 15% d'ici 2022.

## INDICATEURS ET CIBLES POUR LES OBJECTIFS 2.1 À 2.4

### Écarts de diplomation et qualification avant l'âge de 20 ans

Types d'élèves	Cohorte 2009 Suivie jusqu'en 2015-2016	Cohorte 2010 Suivie jusqu'en 2016-2017	Cohorte 2011 Suivie jusqu'en 2017-2018	Cohorte 2012 Suivie jusqu'en 2018-2019	Cibles 2022
Garçons et filles	9,3%	12,8%	6,2%	5,9%	5%
EHDAA et régulier	50,2%	49,3%	46,8%	38,2%	35%
Écoles défavorisées et non défavorisées	30,8%	12,8%	12,2%	10,4%	20%
Immigrants et non immigrants	31,3%	N/A	7,2%	14,6%	15%

Source statistiques MEES

### Objectif 2.6

Diminuer le pourcentage d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire à 10% d'ici 2022.

## INDICATEUR ET CIBLE

### Pourcentage d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire

2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	Cible 2022
11,3%	17,9%	13,6%	N/D	10%

Source statistiques MEES



## ORIENTATION 3

### Améliorer les compétences des élèves en littérature et en numératie

#### Objectif 3.1

Atteindre, d'ici 2022, les taux de réussite aux épreuves ministérielles de français selon les indicateurs et cibles ci-dessous.

#### INDICATEURS ET CIBLES

##### Taux de réussite aux épreuves ministérielles de français

Types d'épreuve	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	Cibles 2022
Écriture 4 <sup>e</sup> année du primaire	88,3%	87,4%	90,2%	N/A	90%
Lecture 4 <sup>e</sup> année du primaire	84,8%	80,5%	77,2%	N/A	90%
Écriture 6 <sup>e</sup> année du primaire	93,0%	95,0%	88,8%	N/A	95%
Lecture 6 <sup>e</sup> année du primaire	85,2%	85,3%	91,4%	N/A	90%
Écriture 2 <sup>e</sup> année du secondaire	86,3%	91,9%	80,3%	N/A	95%
Écriture 5 <sup>e</sup> année du secondaire	83,5%	84,4%	85,5%	N/A	90%

Source statistiques Lumix

Nous n'avons pas de données 2019-2020 puisqu'en raison de la COVID-19, les épreuves ministérielles ont été annulées.

#### Objectif 3.2

Augmenter à 90%, d'ici 2022, le pourcentage d'élèves ayant un résultat final de compétence entre 70% et 100% en lecture et en écriture pour les élèves du premier cycle du primaire.

#### INDICATEURS ET CIBLES

##### Pourcentage d'élèves ayant un résultat final de compétence entre 70% et 100%

Compétence et niveau	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	Cibles 2022
Lecture 1 <sup>re</sup> année du primaire	86%	85%	86%	87%*	90%
Écriture 1 <sup>re</sup> année du primaire	82%	86%	86%	84%*	90%
Lecture 2 <sup>e</sup> année du primaire	86%	87%	87%	91%*	90%
Écriture 2 <sup>e</sup> année du primaire	82%	86%	86%	92%*	90%

Source statistiques Lumix

\*Ces chiffres touchent les 2 premières étapes seulement. En raison de la COVID-19, il n'y a pas de résultats chiffrés pour la 3<sup>e</sup> étape et le sommaire.

#### Objectif 3.3

Améliorer, d'ici 2022, les taux de réussite aux épreuves ministérielles en mathématiques selon les indicateurs et cibles ci-dessous.

#### INDICATEURS ET CIBLES

##### Taux de réussite aux épreuves ministérielles en mathématiques

Compétence et niveau	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	Cibles 2022
Raisonnement en 6 <sup>e</sup> année du primaire	76,5%	81,9%	70,0%	N/A	85%
Résoudre en 6 <sup>e</sup> année du primaire	86,6%	88,5%	84,6%	N/A	90%
CST 4 <sup>e</sup> secondaire	74,3%	72,3%	74,6%	N/A	80%
TS 4 <sup>e</sup> secondaire	68,2%	68,0%	66,7%	N/A	80%
SN 4 <sup>e</sup> secondaire	81,1%	80,5%	80,0%	N/A	90%

Source statistiques Lumix

Nous n'avons pas de données 2019-2020 puisqu'en raison de la COVID-19, les épreuves ministérielles ont été annulées.

### Objectif 3.4

Augmenter, d'ici 2022, le pourcentage d'élèves ayant un résultat sommaire entre 70% et 100% en mathématiques selon les indicateurs et cibles ci-dessous.

#### INDICATEURS ET CIBLES

##### Pourcentage d'élèves ayant un résultat sommaire entre 70% et 100%

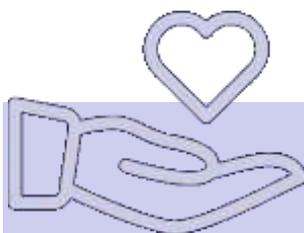
Niveau	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	Cibles 2022
2 <sup>e</sup> année du primaire	88%	90%	91%	96%	92%
4 <sup>e</sup> année du primaire	84%	86%	81%	86%	90%
6 <sup>e</sup> année du primaire	74%	79%	73%	78%	85%
1 <sup>re</sup> année secondaire	68%	68%	70%	N/A	75%
2 <sup>e</sup> année du secondaire	75%	85%	69%	N/A	80%
3 <sup>e</sup> année du secondaire	65%	66%	65%	N/A	75%

Source statistiques Lumix

En raison de la COVID-19, il n'y a pas de résultats chiffrés pour la 3<sup>e</sup> étape et le sommaire au secondaire.

### Objectif 3.5

Contribuer à rehausser et maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire du centre de services scolaire en mettant en place un plan d'action d'ici la prochaine année.



## ORIENTATION 4

Créer un climat sain, sécuritaire et bienveillant pour les élèves

### Objectif 4.1

Faire bouger les élèves du primaire au moins 60 minutes par jour dans au moins 10 écoles d'ici 2022.

#### INDICATEUR ET CIBLE

Nombre d'écoles primaires faisant bouger les élèves 60 minutes par jour

2018-2019	2019-2020	Cible 2022
4 écoles sur 13	6 écoles sur 13	10 écoles sur 13

### Objectif 4.2

Faire en sorte que d'ici 2022, 85% des bâtiments soient dans un état satisfaisant selon l'indice de vétusté du ministère.

#### INDICATEUR ET CIBLE

État satisfaisant des bâtiments (Selon l'indice de vétusté du ministère)

2019-2020	Cible 2022
12% des bâtiments sont dans un état jugé satisfaisant	85%

Source statistiques- Tableau des indices de vétusté du MEES

Pour l'instant nous sommes très loin de la cible à atteindre. Toutefois, les investissements prévus au cours des prochaines années contribueront assurément à améliorer l'état et la valeur de nos bâtiments.